

LES CONTINGENTS IMPÉRIAUX AU CŒUR DE LA GUERRE

[Jacques Frémeaux](#)

Armand Colin | « Histoire, économie & société »

2004/2 23e année | pages 215 à 233

ISSN 0752-5702

ISBN 9782718194530

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2004-2-page-215.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les contingents impériaux au cœur de la guerre

par Jacques FRÉMEAUX

Résumé

Cette communication insiste sur un sujet trop rarement évoqué, qui est la participation des empires coloniaux, surtout français et britannique, aux deux guerres mondiales. L'apport des Dominions et des colonies en soldats et travailleurs a été important. Ces soldats ont connu des conditions de guerre analogues à celles des soldats européens. Aux souffrances subies par l'ensemble des combattants s'est ajouté un plus grand éloignement de leur pays et, pour les soldats dits « indigènes », une expérience qui a précipité l'entrée dans le monde moderne, et a contribué à encourager les nationalismes.

Abstract

This paper deals with the very important part played by the imperial armies, especially British and French, during the two World Wars. A great number of soldiers and workers came from the Dominions and Colonies. They had to endure similar conditions as those of their European comrades, plus, a harsher and longer severance from their mother countries. The discovery of the modern war accelerated the entry of the "native" men in the Modern World, and gave a boost to nationalisms.

*«On fleurit les tombes, on réchauffe le Soldat Inconnu,
Vous mes frères obscurs, personne ne vous nomme»¹*

Le présent programme ne fait aux Empires coloniaux qu'une place limitée. L'ambition de cette communication est de montrer que, loin de se borner à un canton périphérique de l'étude des conflits mondiaux, la participation des contingents d'outre-mer pourrait en constituer un vaste domaine. On voudrait suggérer ici tout ce que gagnerait une histoire des peuples en guerre à n'être pas privée d'une partie de ses réalités, trop souvent passées inaperçues lorsqu'elles ne concernent pas directement les métropoles.

¹. Senghor, «Aux tirailleurs sénégalais morts pour la France», *Hosties noires*, 1948.

Tab. 1 – La mobilisation de l'Empire britannique en 1914-1918

	Mobilisés	% de population masculine	Morts	Blessés
Royaume-Uni	5 700 000 (Irlande: 200 000; Écosse: 500 000)	22,11 %	70 200 9 % des hommes adultes en-dessous de 45 ans	1 670 000
Canada	630 000	13,48 %	57 000	150 000
Australie	420 000 (front occidental 320 000)	13,43 %	59 000	152 000
Nouvelle-Zélande	129 000 (front occidental 90 000)	19,55 %	17 000	41 000
Union sud-africaine	136 000	11,12 %	7 000	12 000
Inde	1 400 000		64 000	67 000
Afrique	57 000		3 000	
Total Empire	2 772 000			

* Lawrence James, *The Rise and Fall of the British Empire*, p. 354, 367; Porter (Bernard), *The Lion's Share*, p. 235.

Échelle du phénomène

Les chiffres démontreraient à eux seuls qu'il ne s'agit pas d'un phénomène marginal. En 1914, la Grande-Bretagne et la France disposent des deux plus grands empires coloniaux du monde, vastes respectivement de trente-quatre millions et de dix millions de kilomètres carrés, peuplés de 400 millions et de 50 millions d'habitants.

Les armées impériales britanniques et françaises

• Les Britanniques

Dans les premiers mois de la guerre, les citoyens des quatre Dominions sont invités à concourir à la défense de la métropole. On recourt au même dispositif de mobilisation qu'en Grande-Bretagne: volontariat d'abord, puis conscription. Mais celle-ci ne s'applique sans difficultés qu'en Nouvelle-Zélande, où elle est votée au mois de mai 1917. Au Canada, la décision d'y recourir, en juin 1917, provoque des émeutes chez les Québécois. Les Australiens rejettent la conscription par référendum, sous la pression des habitants d'origine irlandaise, émus par la répression des «*Pâques sanglantes*» de 1916. En Afrique du Sud, la question n'est même pas discutée, étant donné les sympathies pro-allemandes de beaucoup d'Afrikaners. Au total, la contribution des Dominions atteint environ 1 300 000 hommes. L'Angleterre mobilise des effectifs équivalents aux Indes. La participation africaine est notable. La conscription a été imposée en 1915 en Afrique orientale et 1916 en Afrique occidentale. Le bilan est impressionnant, comme en témoigne le tableau 1.

Ainsi, l'empire a permis d'accroître d'environ un tiers le potentiel militaire britannique.

Tab. 2 – Les forces du Commonwealth dans la Deuxième Guerre mondiale *

	Mobilisés	Tués	Disparus	Blessés	Prisonniers
Royaume-Uni	5 896 000	265 000	41 000	277 000	172 000
Canada	725 000	37 000	1 800	53 000	9 000
Australie	938 000	23 000	6 000	40 000	26 000
N. Zélande	205 000	10 000	2 100	19 000	8 000
Afrique Sud	200 000	6 800	1 800	14 000	14 000
Inde	2 500 000	24 000	12 000	64 000	80 000
Colonies	473 000 (dont Afrique de l'Ouest 250 000)	7 000	14 000	7 000	8 000
Empire	5 041 000	240 000	36 000		

* Christopher Andrew, «L'Empire britannique et le Commonwealth, facteurs de puissance mondiale de 1938 aux années 1960», *La moyenne puissance au XX^e siècle, op. cit.*, p. 257.

En 1939, la déclaration de guerre des Dominions à l'Allemagne, reconnus comme États souverains et indépendants au sein du Commonwealth, suit immédiatement celle du Royaume-Uni. L'effort de mobilisation est globalement accru par rapport à celui de 1914-1918. Il faut dire que la menace japonaise a stimulé la mobilisation en Australie et Nouvelle-Zélande, mais aussi aux Indes. La contribution indienne est double de celle de la Grande Guerre, celle des colonies africaines sept à huit fois plus forte. Le nombre de mobilisés atteint cinq millions d'hommes, dont deux millions pour les seuls Dominions, soit 84 % de la mobilisation de la métropole. L'Empire britannique et le Commonwealth ont ainsi vécu comme l'avait prophétisé Churchill dans son discours du 18 juin 1940, leur «*finest hour*» (tab. 2).

- Les Français

À ces chiffres (tab. 3), qui concernent les «*indigènes*» il faudrait ajouter celui des Français d'outre-mer, la majorité étant constituée de 73 000 Français d'Algérie, auxquels on peut adjoindre peut-être 4 000 Français des colonies, soit un total d'environ 80 000 hommes. On atteindrait ainsi environ 650 000 hommes, et un total de pertes d'environ 100 000 hommes. Il va de soi que, par rapport aux 7 800 000 mobilisés français, la proportion est faible (environ 8 %). Malgré tout, l'acharnement de Clemenceau en 1917 et 1918 à mobiliser les contingents coloniaux les plus nombreux possibles montre que ce nombre doit, dans son esprit, peser lourd dans la balance. On peut être pratiquement sûr que, en cas de prolongation du conflit, leur proportion aurait eu tendance à s'accroître. La mobilisation des «*indigènes*» s'est opérée selon des principes divers. En Algérie, en Tunisie et en AOF, les contingents fournis par engagements volontaires sont complétés par des conscrits recrutés par tirage au sort. Les besoins de guerre amènent à augmenter le nombre des appels. Dans le reste de l'Empire, on en reste au système d'un volontariat, souvent forcé par des pressions administratives.

Dans l'entre-deux guerres, le recours au réservoir humain des colonies paraît le seul moyen de remédier à l'insuffisance de la démographie. Des lois de 1919 étendent le système de la conscription à l'ensemble des territoires de l'Empire. En 1940, l'armée française met en ligne 640 000 coloniaux et Nord-africains, dont 176 000 Algé-

Tab. 3 – Effort total pendant la Première Guerre mondiale

	Hommes incorporés	Hommes venus en Europe	Morts ou disparus
Vieilles colonies	38 210	29 548	3 589
Algérie	172 800	125 000	25 000
Tunisie	60 000		
Maroc	37 150		
Ensemble AFN	269 950		35 900
AOF	163 602		24 762
AEF	17 910		
Ensemble AOF + AEF	181 512	134 210	24 762
Indochine	48 922	43 430	1 123
Madagascar	41 355	34 386	2 368
Somalis	2 434	2 088	517
Pacifique	1 067	1 026	290
Total	583 450		74 942

* Albert Sarraut, *La Mise en valeur des colonies françaises*, Payot, 1923.

riens, 80 000 Tunisiens, 80 000 Marocains (360 000 hommes), et 180 000 Sénégalais. C'est à peu près 10 % de l'effectif de l'armée française. Ces troupes combattent courageusement, avant d'être entraînées dans la défaite commune. Elles comptent de nombreux morts et prisonniers. L'appel aux troupes coloniales ne cesse pas avec la défaite. Elles forment la majorité des contingents de l'armée coloniale de Vichy, mais aussi de ceux de la France libre. Après le débarquement allié en Afrique du Nord de novembre 1942, la participation des contingents d'outre-mer est déterminante lorsqu'il s'agit d'organiser en Afrique du Nord une armée française équipée de matériel américain. À l'été 1944, sur 633 000 hommes de l'armée de terre, on compte environ 60 % de soldats « indigènes », dont certains appartenaient aux Forces françaises libres depuis 1940.

• Note additionnelle

Certes, pour être complet, ce travail devrait faire mention des troupes « coloniales » employées par l'armée russe, et recrutées notamment parmi les Musulmans du Caucase et de l'Asie centrale. Il n'est pas possible de le faire ici, faute de temps. On peut au moins citer pour mémoire les deux « divisions sauvages » recrutées dans le Caucase, qui participent à la tentative du général Lavr Kornilov contre le gouvernement provisoire de Kerenski, au mois de septembre 1917. Des unités de ce type figureront également dans l'Armée rouge en 1939-1945. Il faut noter aussi qu'on a recruté des troupes noires dans les colonies belges et portugaises, qui participent en particulier aux campagnes contre les colonies allemandes d'Afrique orientale.

Les mobilisations de travailleurs

Il s'agit d'abord de travailleurs recrutés pour les besoins des armées. Sur le front français, ce sont en majorité des Chinois (100 000 pour l'armée britannique, 40 000

pour l'armée française, 10000 pour le corps expéditionnaire américain). L'Afrique du Sud fait appel à des travailleurs africains auxiliaires (environ 70000 dont 20000 en France au *Labour Native Corps*, qui participe à la construction des tranchées). Les campagnes africaines sont également dévoreuses d'effectifs: 55000 à 60000 porteurs auraient été réquisitionnés en AEF pour le Cameroun, ce qui représenterait un homme adulte sur quatre. Pour les campagnes en Afrique orientale, les Britanniques n'auraient pas recruté moins de 750000 hommes, jusqu'au Nigeria et en Gold Coast. Un million d'autres «indigènes» sont employés pour l'entretien des lignes de communication des armées britanniques au Proche-Orient. Les Russes tentent d'imiter leurs alliés, pas toujours avec succès: l'ordre donné en juin 1916 de mobiliser 500000 autochtones d'Asie centrale au sein de bataillons de travailleurs, entraîne des rébellions violentes, notamment chez les Kazakhs et les Kirghizes. Des colons sont massacrés.

On retrouve des cas analogues lors de la Deuxième Guerre mondiale. À partir de 1942, 50000 «indigènes» de Papouasie et Nouvelle-Guinée sont employés par l'armée australienne comme porteurs, brancardiers, terrassiers, mais aussi éclaireurs. Des *Auxiliary Groups* sont recrutés en Afrique de l'Ouest et affectés aux brigades d'infanterie, pour participer aux transports.

Par ailleurs, des «coloniaux» sont recrutés pour le travail aux champs ou à l'usine. En France, en 1918, pour un total de 350000 travailleurs étrangers présents, 200000 sont originaires des colonies françaises (78000 Algériens, 35000 Marocains, 28000 Tunisiens, 50000 Indochinois, surtout Vietnamiens, 6000 Malgaches). Ce mouvement se prolonge après la guerre: 100000 travailleurs nord-africains, surtout algériens, sont employés en 1930. Dans les colonies, les autorités exigent un accroissement de la production des matières premières, obtenu le plus souvent par la réquisition de travailleurs. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement du Tanganyika introduit ainsi la conscription pour augmenter la production des plantations de sisal et de caoutchouc; en Nigeria, on mobilise 100000 personnes, forcées à travailler dans des conditions scandaleuses pour tenter (sans beaucoup de succès) d'augmenter la production des mines d'étain du nord.

Le rôle dans la décision

• La Première Guerre mondiale

Pendant la Première Guerre mondiale, les troupes à recrutement impérial se battent sur tous les fronts. Leur participation est toujours importante, parfois décisive. Les forces des Dominions sont engagées en priorité sur le front français, comme par exemple les Canadiens à Vimy, au nord d'Arras, en avril 1917. Elles sont lourdement éprouvées à Passchendaele de juillet à novembre. Il en va de même des contingents coloniaux français, dont beaucoup se distinguent, en particulier les régiments de marche de zouaves-tirailleurs, à forte proportion de soldats algériens musulmans. La 4^e brigade marocaine, qui fait partie de la 38^e division d'infanterie, associe pour la reprise du fort de Douaumont, au mois d'octobre 1916, trois bataillons à recrutement français du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, deux compagnies du 43^e bataillon de tirailleurs sénégalais et deux compagnies du bataillon somali.

Ces forces ont été aussi très largement employées pour tenter de lancer des offensives périphériques. Les Néo-Zélandais et Australiens du général Birdwood, qui représentent le tiers des 129000 hommes débarqués, subissent à Gallipoli, d'avril à décembre 1915, des pertes voisines de 40000 hommes (8500 tués et 20000 blessés australiens). Les

troupes indiennes, qui ont souffert du climat en France, en sont retirées en 1915, et affectées au front de Mésopotamie. L'armée du général Allenby, qui occupe Jérusalem, puis Damas, en 1918, compte deux divisions australiennes. Les campagnes africaines mériteraient aussi d'être évoquées. Par soldats noirs interposés, les militaires britanniques et français combattent les Allemands, au Togo (août 1914), au Sud-Ouest africain (août 1914-mai 1915), au Cameroun (août 1914-février 1916). En Afrique orientale, le lieutenant-colonel von Lettow-Vorbeck, tient tête aux troupes britanniques et sud-africaines, renforcées de troupes noires est-africaines et ouest-africaines, mais aussi fournies par les Portugais et les Belges de la Force publique du Congo.

- La Seconde Guerre mondiale

Comme dans le conflit précédent, ces contingents combattent sur tous les fronts. Les troupes des colonies africaines de la Grande-Bretagne participent à la conquête de la Somalie italienne, puis à la campagne d'Éthiopie en 1941. Des Australiens, des Néo-Zélandais et des Sud-Africains se battent dans le désert contre les troupes de Rommel. Une division australienne est faite prisonnière à Singapour. Des Indiens sont envoyés en Italie au sein de la VIII^e armée du général Alexander. 700000 participent à la campagne de Birmanie. Les Canadiens constituent une partie importante des forces qui débarquent en Normandie en juin 1944. Les campagnes du Pacifique engagent des Australiens, des Néo-Zélandais, mais aussi des détachements recrutés en Papouasie et en Nouvelle-Guinée, qui forment le *Pacific Islands Regiment*. On note qu'une grande partie de ces troupes doivent défendre les possessions d'outre-mer, en particulier contre le Japon en Asie et dans le Pacifique. L'appoint impérial est donc moins net que lors de la Première Guerre mondiale.

Pour être peu nombreuses, les troupes coloniales françaises n'en ont pas moins un rôle peut-être plus important que lors du conflit précédent. Certaines d'entre elles contribuent aux campagnes de Leclerc au Tchad, puis au Fezzan, contre les troupes de Mussolini. L'Armée d'Afrique s'illustre en 1943 dans la campagne de Tunisie contre les Germano-Italiens, puis en Italie où elle apporte une contribution décisive à la percée du front allemand sur le Garigliano et à l'entrée des Alliés à Rome (juin 1944). Tandis que la 2^e DB de Leclerc libère Paris, la Première Armée commandée par de Lattre débarque en Provence. Ces unités participent ensuite, au printemps 1945, à la campagne d'Allemagne. Le dévouement des troupes d'outre-mer, souvent trop oublié, a puissamment contribué à la restauration du rôle international de la France. Seule la possession de l'Empire a permis la renaissance d'une armée qui, par sa participation à la «croisade en Europe», a contribué à faire admettre la métropole dans le concert des vainqueurs.

Problématique

Il paraît important de montrer que ce thème des troupes d'outre-mer n'est qu'en apparence «*exotique*»: les problématiques de l'historiographie récente de la guerre peuvent très bien s'appliquer à ce champ de recherche, même si les réponses ne sont pas toujours identiques. Il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants forcés de subir des conflits, en fonction de leur situation particulière.

Il est un élément si évident qu'on ne pense pas forcément à en tenir compte: la première caractéristique des empires coloniaux est d'être des empires d'outre-mer, dont les diverses possessions sont séparées des métropoles par des centaines ou des milliers de kilomètres d'espaces océaniques. En 1914, par exemple, si la France n'est

qu'à un ou deux jours de mer de l'Afrique du Nord, ou à une dizaine de jours de Dakar, l'ordre de grandeur est d'environ trois semaines pour l'Inde, et six semaines pour la Nouvelle-Calédonie. L'avion n'est employé que très rarement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Même ensuite, il n'est guère utilisé pour les transports de troupes.

Les entrées en guerre

Les conditions des entrées en guerre de 1914 ne sont pas fondamentalement différentes de celles qu'on observe dans les métropoles. Le comportement des habitants d'origine européenne se situe, comme en Europe, entre enthousiasme et résignation. Les masses indigènes mesurent mal la portée de l'affaire, que les autorités s'efforcent de minimiser, pour éviter les tentations de révolte. Les notables sont incités à manifester leur loyalisme. Pour la plupart des élites autochtones de formation occidentale, comme pour Gandhi, qui incite ses compatriotes à s'engager, combattre pour les empires signifie aspirer à se transformer de sujets en partenaires.

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le scénario est à peu près le même. Dès le 3 septembre, le jour de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, les premiers ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont proclamé l'engagement de leur pays aux côtés de celle-là («où elle va, nous allons; où elle se tient, nous nous tenons»). Au Canada, le Parlement accepte sans vote l'engagement dans la guerre. Au même moment en Afrique du Sud, la motion de neutralité présentée par le Premier ministre Hertzog est mise en minorité face à la motion de déclaration de guerre soutenue par le maréchal Smuts, symbole, depuis le conflit précédent, du dévouement à la cause impériale, devenue celle du *Commonwealth*. Au Maroc, dans une lettre lue dans les mosquées, le sultan Mohammed Ben Youssef, futur roi Mohammed V, souligne que «nous devons à la France un concours sans réserve, ne lui marchander aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice. Nous étions liés à elle dans les temps de tranquillité et d'opulence, et il est juste que nous soyons à ses côtés dans l'épreuve qu'elle traverse et dont elle sortira, nous en sommes convaincus, glorieuse et grande».

Bien des grincements, il est vrai, se produisent, émanant des représentants des partis nationalistes. En Inde, les représentants du Parti du Congrès se déclarent scandalisés par le fait que, alors que les Dominions ont décidé en toute souveraineté de leur entrée en guerre, par des votes de leurs parlements, le vice-roi a proclamé l'état de belligérance de l'Inde de façon automatique à la suite du gouvernement de Londres, sans consultation des élus. Le Parti du Congrès se déclare pourtant prêt à soutenir la cause britannique par solidarité antifasciste, mais uniquement en échange de promesses précises quant à l'octroi d'une indépendance rapide, assorties de précisions quant aux buts de guerre alliés. Dans les territoires français, les arrestations de militants ou les dissolutions de partis nationalistes se multiplient. L'effort de mobilisation humaine et économique n'en est pourtant guère entravé.

La violence de guerre

- Le mythe de la «barbarie des troupes coloniales»

Les guerres coloniales antérieures à 1914 ont été souvent empreintes d'une très grande violence. La poignée d'officiers européens commandant des volontaires autochtones ont dû souvent s'assurer de leur fidélité en les récompensant par des parts de butin; ils ne se sont pas toujours souciés de protéger les non-combattants des pillages et des massacres. Certains, comme Mangin, auteur de *La Force noire*, ont jugé que l'assaut brutal et sans pitié était dans la nature même des combattants africains, et ont

voulu en faire des troupes de choc. Ils sont déçus : les soldats indigènes ne sont pas plus adaptés *a priori* à la guerre moderne que leurs homologues européens. Les premiers combats se traduisent par de nombreuses défaillances dans leurs rangs. S'ils se battent généralement bien par la suite, c'est au sein d'unités organisées selon le modèle le plus conventionnel. L'image du Noir armé de son terrible coupe-coupe ne persiste pas moins. La propagande germanique pense tenir, avec la présence des troupes noires sur le front occidental, un excellent argument pour contrer les campagnes des Alliés contre la « barbarie » dont ferait preuve l'armée allemande. Elle les accuse de décapiter les blessés pour se fabriquer des trophées avec leurs crânes, ou de se parer de colliers d'oreilles coupées. Elle les accuse aussi de brutaliser les prisonniers.

Ces comportements annoncent et préparent les campagnes nationalistes qui se développent après la guerre sur le thème de la « *schwarze Schande* » (honte noire), entendons l'emploi de troupes noires lors de l'occupation française en Rhénanie, et les abus prétendument commis par elles. Ce sera un des thèmes notables de la propagande nazie contre une France accusée par Rosenberg d'être « *la première responsable de la souillure de l'Europe par les Nègres* ». À titre de « *vengeance* », plusieurs centaines de tirailleurs du 25^e RTS seront massacrés au nord de Lyon au mois de juin 1940. Les chefs des unités de la SS ou de la *Wehrmacht* responsables de ces crimes de guerre n'ont voulu voir, dans la résistance héroïque des combattants noirs, autre chose que « *barbarie* » et « *bestialité* ».

En fait, rien ne vient véritablement attester l'idée d'exactions particulièrement attribuables à des unités coloniales. On peut tout au plus citer, pendant la Deuxième Guerre mondiale, le comportement des goums marocains qui forment les unités de choc de l'armée française en Italie, accusés, non sans raison, de viol et de pillage à l'égard de civils italiens. Ce lamentable épisode, concernant quelques milliers d'hommes, et limité à quelques mois, pâlit cependant devant les horreurs du front de l'Est.

- Troupes noires et blanches

Il n'est guère question de brasser indifféremment les contingents de toutes origines au sein des unités. Les langues et les coutumes (interdits alimentaires, par exemple), mais aussi les conditions juridiques (les indigènes des colonies n'étant pas des citoyens) s'y opposent. Le plus souvent, on constitue des régiments ou bataillons à peu près homogènes, issus du même pays, composés respectivement de troupes blanches et de troupes de couleur. Dans celles-ci, ne sont en général européens que les officiers et une partie des sous-officiers. En Afrique du Nord, par exemple, les Européens servent aux zouaves et les musulmans aux tirailleurs et aux spahis. Le mélange est plus grand dans l'artillerie ou les services.

Au combat, en revanche, la juxtaposition est de règle. Dès les premières opérations de l'été 1914, des régiments mixtes juxtaposent deux bataillons de tirailleurs sénégalais avec un bataillon d'infanterie coloniale blanche. Par la suite, les bataillons de tirailleurs reçoivent dans leurs rangs des compagnies européennes, dans la proportion du quart de leur effectif total. Aucune règle ne s'impose. Des compagnies de tirailleurs indochinois sont réparties dans des régiments d'infanterie métropolitains. Ainsi organisées, les troupes coloniales s'illustrent dans nombre de batailles entre 1916 et 1918. On a vu plus haut la composition de la 4^e brigade marocaine lors de la reprise du fort de Douaumont en octobre 1916.

Ces principes sont encore en vigueur lors de la Deuxième Guerre mondiale. Sur neuf divisions dites « coloniales » entrées en ligne, six associent deux régiments de

tirailleurs sénégalais à un régiment d'infanterie coloniale européen. Trois autres sont au départ entièrement blanches, mais deux d'entre elles accueillent par la suite dans leurs rangs des Africains et des Malgaches. Dans chacune, en effet, deux régiments d'infanterie coloniale sont transformés en régiments d'infanterie mixte sénégalais, tandis que les deux régiments d'artillerie coloniale deviennent des régiments d'artillerie coloniale mixte malgaches. Une seule est à trois régiments européens. L'idée, suggérée plusieurs fois, de donner plus d'homogénéité aux régiments en créant des bataillons mixtes n'est pas retenue. Le corps d'armée dit «colonial», affecté à la III^e armée, n'est pas exclusivement, ni même majoritairement composé de troupes de cette origine. En fait, les divisions coloniales sont éparpillées entre les différentes armées, deux d'entre elles étant affectées à l'armée des Alpes.

Le «panachage» est toujours pratiqué après 1943. Dans la 1^{re} Armée qui débarque en Provence en août 1944, le pourcentage des «indigènes» dans les grandes unités varie entre 27 % (1^{re} DB) et 56 % (2^e DIM). Les Maghrébins servent non seulement dans les régiments d'infanterie (à raison d'environ 70 % de l'effectif total) et de cavalerie, mais dans toutes les armes. Ils sont ainsi environ 30 % dans l'artillerie et 40 % dans le Génie. Ils sont aussi présents dans les services et soutiens, ainsi que dans les formations sanitaires.

Le caractère exemplaire du coudoisement entre soldats d'origines différentes a souvent été célébré par les chefs des armées. Le maréchal Juin évoque «le souvenir de l'héroïsme le plus pur et de la fraternité qui régna [entre européens et musulmans] dans les rangs de l'Armée d'Afrique, tant il est vrai que c'est dans son sein et au creuset des batailles que les deux races se sont toujours le mieux fondues, le mieux comprises, et le mieux aimées». On pourrait rapprocher ce texte de celui du maréchal britannique Lord Wavell qui évoque l'armée des Indes, «dans laquelle toutes les croyances et toutes les races de l'Inde servaient ensemble aux côtés des Britanniques, dans la confiance mutuelle et la concorde». Ces déclarations, sans doute excessives, n'évoquent pas moins certaines vérités.

Les combattants

- La spécificité

On a souvent à tort développé l'idée selon laquelle les contingents d'outre-mer auraient constitué la «chair à canon» destinée à épargner le sang métropolitain. En fait, si les pertes des combattants indigènes ont été lourdes, elles sont dues au fait qu'ils ont servi avant tout dans les unités d'infanterie, les plus éprouvées. Mais elles ne dépassent pas celles des unités européennes comparables. Ils vivent pareillement, de ce point de vue, l'épreuve de la peur de la blessure et de la mort. Certains aussi connaissent la captivité. Les nombres sont particulièrement élevés lors de la Deuxième Guerre mondiale. En juin 1940, les Allemands ont capturé 60000 Nord-Africains, et peut-être 15000 tirailleurs sénégalais. On évalue à près de 70000 les Indiens faits prisonniers par les Japonais à Singapour et en Birmanie.

Une première spécificité réside dans le climat. Les combattants venus de pays tempérés, comme l'Afrique du Nord, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, voire froids, comme le Canada, s'adaptent sans trop de difficultés aux hivers français. En revanche, les «coloniaux» issus des pays situés dans les zones tropicales et intertropicales et obligées de passer l'hiver en Europe, souffrent beaucoup. Le froid paralyse notamment les tirailleurs sénégalais, et oblige le commandement à leur faire passer la mauvaise

saison dans des camps du midi de la France. À l'automne de 1944, les responsables se fondent sur la même argumentation pour procéder au «blanchiment» des unités de la 1^{re} Armée où les Noirs sont nombreux.

Une autre réalité rarement développée est celle de la rareté ou de l'inexistence des permissions permettant au soldat de rejoindre momentanément les siens. La priorité donnée aux transports de matériels et de renforts l'explique, aussi bien que le fait qu'au séjour doit s'ajouter un très long trajet. On avait calculé, par exemple, qu'un séjour de 30 jours au Canada signifiait l'absence de l'homme pendant trois mois à son unité. Il est possible aussi que le commandement ait craint davantage les désertions, dans la mesure où les pays d'outre-mer, vastes et sous-administrés, offraient de ce point de vue beaucoup plus de facilités que les métropoles.

Certains contingents se voient demander des sacrifices qu'ils jugent excessifs. Dans la 1^{re} Armée, contrainte à affronter la résistance acharnée des troupes allemandes sur les Vosges, puis dans la plaine d'Alsace, les pertes en morts, blessés, malades et disparus varient, selon les unités, entre 30 % et 109 % à la fin de 1944. Il ne faut pas oublier en effet que certaines d'entre elles sont passées directement des champs de bataille d'Italie à ceux de Provence, du Rhône et de l'Est de la France. Pourtant, les mutineries ou agitations sont rares. Selon un schéma assez classique, les hommes cherchent plutôt à se dérober au service militaire ou à désertir avant leur départ qu'à se révolter une fois dans l'armée.

- Pourquoi ont-ils tenu ?

Dans son *Étude sur le combat* (1868) justement admirée par Jean-Norton Cru, le colonel Ardant du Picq énumère les techniques éprouvées depuis l'Antiquité, pour maintenir la cohésion d'un contingent au combat : un commandement solide et compétent ; de bonnes armes ; des passions, on dirait aujourd'hui des motivations ; des formations adaptées, qui facilitent la cohésion et évitent la dislocation ; une discipline rigoureuse. Il donne une très grande place à la «cohésion», à la «solidarité», et souligne le caractère primordial de la confiance que chaque soldat doit ressentir envers ses camarades, «sa crainte qu'ils lui puissent reprocher, faire expier de les avoir abandonnés dans le danger, son émulation d'aller où vont les autres, sans plus trembler qu'un autre, son esprit de corps en un mot» .

Tous ces éléments sont certainement intervenus pour expliquer la solidité des troupes impériales, et en particulier des troupes indigènes. Les cadres, en général de métier, ont pour la plupart une bonne expérience du commandement de ces troupes spéciales, et en parlent la langue. Leurs soldats sont fiers de servir dans une armée moderne, aux côtés de soldats européens, de s'initier au maniement des armes automatiques, ou à la conduite automobile. Ils sont mus, sinon par le patriotisme, du moins par une loyauté de type féodal envers le roi d'Angleterre ou la France (vue comme une personne). La discipline est rigide, et n'exclut pas toujours les punitions corporelles. La désertion, loin du pays, est difficile. Les régiments cultivent un fort esprit de corps. Des efforts sont faits pour respecter les traditions, notamment les interdits alimentaires des soldats musulmans, et maintenir les liens avec les pays d'origine, par courriers et mandats. Des journaux spéciaux sont édités. Tout cela compense largement l'attachement moindre à la Patrie, dont il conviendrait d'ailleurs de relativiser l'effet sur les hommes du front.

- Facteurs d'identité

L'amitié cependant ne règne pas toujours entre les combattants originaires des Empires et les officiers de métropole appelés à les commander. Les soldats des Dominions sont considérés par les officiers britanniques comme indisciplinés, et peu respectueux de leurs officiers. Le taux de désertion des Australiens pendant la Première Guerre mondiale est quatre fois celui des Britanniques, et ils sont douze fois plus nombreux à être punis pour des absences sans permission. De leur côté, les Australiens ont tendance à critiquer le commandement britannique, qu'ils accusent de gaspiller leur sang par incompetence ou mépris. L'affaire de Gallipoli sera encore évoquée en Australie en 1990 par les partisans d'une république détachée de tout lien avec la Couronne. En 1941, les soldats australiens et néo-zélandais s'estiment encore sacrifiés aux intérêts de l'Angleterre, qui les envoie défendre l'Égypte et le canal de Suez alors que leur pays est menacé par les Japonais.

Les indigènes des colonies ont souvent été victimes de racisme. La qualité de combattants ne les en a pas toujours protégés. En 1917, des soldats français mutinés du 23^e et du 133^e d'infanterie accusent les Noirs (et aussi les Annamites) de violer leurs femmes et de les brutaliser pendant qu'eux-mêmes, leurs maris, sont au front. Il est possible que le fréquent emploi des tirailleurs au maintien ou au rétablissement de l'ordre ait entraîné des inimitiés. Le racisme existe peut-être moins à l'intérieur d'une armée, dans laquelle il est corrigé au moins partiellement par un certain sens de la solidarité, que d'une armée à l'autre. Des soldats noirs d'Afrique de l'Ouest se plaignent ainsi de l'attitude des soldats blancs d'Afrique du Sud lors des campagnes de 1941 en Éthiopie. Une autre forme de racisme, moins visible, réside dans la ségrégation. Celle-ci est pratiquée partout, sauf, il faut le souligner, dans l'armée française, où, à niveau égal, les hommes d'une même unité vivent ensemble. Quant à l'accession aux grades d'officier, elle est rarissime. Dans la 1^{re} Armée française au 31 mai 1944, il y a 55 officiers algériens musulmans, 15 marocains, 7 tunisiens et 4 africains. Le premier officier africain de l'Afrique de l'Ouest britannique est nommé seulement en 1942, et il faut attendre 1945 pour voir nommer le second.

D'une manière plus positive, la composition même des unités renforce le sentiment des spécificités d'origine. Au sein de l'armée française de 1914-1918, il y a des unités «algériennes», «tunisiennes», «marocaines», des unités «sénégalaises», «malgaches». Dans l'armée britannique, il y a un corps d'armée «canadien», deux corps d'armée «anzac», des divisions «indiennes». À l'intérieur de ces unités, la mobilisation opère un brassage. Aux populations rurales qui constituent la masse des armées coloniales s'ajoutent des populations plus instruites, souvent urbaines. Cela les amène à revendiquer citations et victoires. La conscience identitaire est renforcée pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour des raisons analogues. Elle apparaît même à d'autres niveaux. Le *Chant des Africains*, chant de marche de la division marocaine en 1914, s'impose avec les Chantiers de Jeunesse, puis la Première Armée, et devient ensuite le chant de ralliement des Français d'Algérie.

Des cultes des morts se mettent également en place. Le rapatriement des corps est impossible. Les soldats sont donc inhumés là où ils sont morts. Les principales nécropoles dans lesquelles reposent des soldats musulmans tombés pour la France se situent notamment à Douaumont et à Suippes pour la Première Guerre mondiale, à Venafro et à Montemario en Italie pour la Seconde. Les métropoles édifient des mémoriaux, comme celui de Vimy, à la gloire de la division marocaine. Parmi les

seize corps qui reposent au mémorial de la France combattante du Mont-Valérien, inauguré en 1960, figurent ceux d'un tirailleur sénégalais et d'un tirailleur nord-africain. Des monuments aux morts s'édifient à Dakar, au Sénégal, comme à Maputo au Mozambique ou à Léopoldville au Congo belge. Des jours comme l'*Anzac Day* (25 avril) qui commémore le débarquement à Gallipoli, permettent d'honorer les disparus en l'absence de leurs tombes. Des poèmes comme *Hosties noires*, rappellent leur sacrifice.

L'arrière

Les civils des colonies ont-ils moins subi la guerre que les Européens ?

Un certain nombre de colonies ont connu des opérations militaires sur leurs territoires. Pendant la Première Guerre mondiale, les pays touchés se limitent à peu près aux territoires allemands. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, les combats ont concerné l'Afrique du Nord, l'Afrique orientale italienne, et surtout le Pacifique et l'Extrême-Orient : les Philippines, les Indes néerlandaises, la Malaisie, Singapour, la Birmanie, la Nouvelle-Guinée et d'innombrables archipels. La plupart de ces pays ont connu l'occupation étrangère, celle des Japonais ayant sans doute été la plus brutale. Faute de temps, mais aussi faute d'une générosité qui était tout à fait contraire à leur idéologie, ni les Allemands ni les Japonais n'ont pu s'acquérir des sympathies nombreuses et actives. Du moins ces derniers ont-ils proclamé la fin de la colonisation hollandaise en Indonésie et française en Indochine. Par ailleurs, beaucoup des habitants de l'outre-mer ont pu mesurer la supériorité numérique, matérielle et technologique américaine. C'est notamment le cas de ceux de l'Afrique du Nord, déjà ébranlés dans leur représentation de la puissance française.

Même non occupés, les pays d'outre-mer ont cependant été victimes des privations provoquées par l'interruption ou la raréfaction des livraisons, liée à l'augmentation des besoins des armées. Cet aspect a souvent été méconnu dans les métropoles. La situation est particulièrement difficile dans les pays dont la prospérité est liée au commerce de quelques produits alimentaires ou d'un petit nombre de matières premières avec les métropoles. La taxation des prix, la réquisition de la main-d'œuvre les frappent lourdement. L'absence d'industries expose à la pénurie des objets les plus quotidiens. La nourriture est souvent rationnée aussi sévèrement qu'en Europe, et le traitement discriminatoire entre autochtones et Européens en la matière paraît particulièrement injuste. On enregistre même des famines. La plus importante est sans doute celle du Bengale, qui fait trois millions de victimes en 1943. Elle est due à la destruction des milliers d'embarcations qui transportent normalement le riz, ordonnée par l'administration britannique qui redoute qu'elles ne puissent être utilisées par d'éventuels envahisseurs japonais.

Les révoltes, en revanche sont assez rares, les autorités voyant leurs pouvoirs renforcés par toute une série de mesures d'exception. Pendant la Première Guerre mondiale, les plus importantes concernent l'Afrique. La région de l'Ouest-Volta, puis le nord du Dahomey, se soulèvent en 1916. Le Sahara tout entier est gagné par l'insurrection de la confrérie *Sanûssiyya*, partie de la Libye italienne. L'Aurès, dans l'Est algérien, est touché. L'Asie centrale russe connaît également des troubles. Les Alliés craignent même un soulèvement musulman généralisé. Deux divisions blanches stationnées en Égypte sont désignées pour partir pour les Indes en cas de soulèvement musulman. Mais tous ces mouvements sont vaincus sans trop de peine, au prix de répressions parfois impitoyables. Beaucoup ont eu, pour raison fondamentale, l'abus des recrutements ou du travail forcé. Au plus fort de la guerre, il suffit de 15000 Britanniques pour tenir l'Inde, contre environ 75000 vers 1900.

La Seconde Guerre mondiale ne connaît pas d'agitations analogues. En revanche, la montée des nationalismes, amorcée dans l'entre-deux guerres, est indéniable. Le parti du Congrès lance en août 1942 sa campagne résumée dans le slogan *Quit India* qui fait injonction aux Anglais d'évacuer le pays. En 1943, Ferhat Abbas publie son *Manifeste du peuple algérien*, violente attaque contre la colonisation française. La situation est assez préoccupante pour que la veille du jour du débarquement allié en Provence (14 août 1944), le général de Gaulle écrive au général Henry Martin, commandant les troupes d'Algérie et de Tunisie, qu'il «s'agit d'empêcher que l'Afrique du Nord nous glisse entre les doigts pendant que nous libérons la France».

Les sorties de guerre

• Problématique d'ensemble

Les colonies ont connu des célébrations officielles analogues à celles de la Métropole. Le 11 novembre 1918, le maréchal Lyautey, résident au Maroc, remercie, au nom de la République française, le peuple marocain «de la fidélité qu'à l'exemple de son auguste souverain, Sa Majesté le sultan Mohammed Ben Youssef, il a témoignée à la cause de la France et de ses alliés au cours de cette longue et terrible guerre où ses enfants ont si vaillamment combattu aux côtés des nôtres». ² Il annonce la «récompense»: la prospérité, la sécurité, «le règne de l'ordre et de la justice dans le respect de sa religion et de ses institutions».

Comme ailleurs, domine une atmosphère de joie et de soulagement, puisque toutes les colonies, à l'exception des colonies allemandes, ont leur destin lié à celui des vainqueurs. Pour elles, la victoire signifie donc la fin des épreuves. On peut citer, à titre d'illustration, ces lignes d'un roman écrit par le gouverneur Robert Delavignette, qui décrivent l'annonce de l'armistice dans un cercle du territoire du Niger:

«On ne s'était pas aperçu que la nuit était là; on la vit pleine et entière, avec toutes ses étoiles, quand le cavalier entra dedans, comme tombé des cieux, son cheval haletant. C'était la quinzième monture qu'il chevauchait dans cette course par relais, sans vouloir se faire relayer lui-même, car il tenait à remettre en personne le papier jaune du gouvernement, comme quoi la guerre était finie. [...] Sur le tambour, dont ils avaient échauffé en hâte la peau au moyen de brandons de paille allumés, les serviteurs du sultan firent retentir la victoire. C'étaient des coups sourds, suivis d'un grondement précipité, qui prenaient aux entrailles, et qui exprimaient l'appel, l'avertissement, la révélation de la vieille Afrique à ses enfants. «Attention! Disait le tambour – la guerre est finie.» Il n'y avait pas besoin de préciser laquelle. C'était fini le temps de la guerre sur le monde. C'était la paix qui recommençait.» ³

Les attentes ne sont pas fondamentalement différentes de celles qui touchent l'ensemble des générations de la guerre. La plupart souhaitent un monde meilleur, plus pacifique, et plus juste. Mais alors que, dans les métropoles, ces exigences s'expriment surtout sous forme d'aspirations sociales à des conditions de vie plus dignes, les aspirations des peuples des colonies, soldats et civils, sont plus politiques. La remise en cause doit avant tout porter sur la nature des rapports avec les métropoles. Le sociologue Jacques Berque, qui intitule le premier chapitre de son *Maghreb entre deux guerres* «le 11 novembre 1918» écrit, à propos des Européens et des Musulmans algériens

«Pour les démobilisés des deux origines, dure est l'épreuve du retour. Aux yeux des uns comme des autres, la guerre a quelque chose d'un jugement de Dieu. Les fils de ces deux peuples militaires reviennent avec des impressions rivales: les uns, que leur destinée se confirme sur ce

2. *Paroles d'action*, Imprimerie nationale, 1995, p. 304.

3. *La paix nazaréenne*, Gallimard, 1943, p. 125-126.

sol; les autres, qu'ils ont conquis des droits [...] On ne sait pas encore, faute d'habitude sans doute, que le vainqueur n'a gagné qu'un droit: celui de se refaire, de devenir autre.»⁴

- Les troubles chez les soldats

Leur spécificité est fondée sur les problèmes de rapatriement. Les chefs européens sous-estiment l'impatience des soldats d'outre-mer, qui ont passé de longues périodes, parfois plusieurs années, sans pouvoir retourner chez eux. On ne paraît guère avoir envisagé, à l'exemple des États-Unis, un retour rapide des mobilisés. Les moyens de transport sont souvent insuffisants. La situation paraît intolérable lorsque les contingents coloniaux voient leurs camarades de métropole retourner dans leurs foyers alors qu'eux-mêmes sont astreints à continuer à mener la vie des camps.

On peut noter un certain nombre de cas dans les troupes britanniques après la fin de la Première Guerre mondiale. En décembre 1918, des mutineries se produisent à Tarente, parmi des soldats noirs originaires des Antilles, de retour de la campagne de Palestine, où ils se sont estimés victimes de discriminations humiliantes. En mars 1919, de graves incidents éclatent au camp de Kimmel Park, au pays de Galles, où stationnent 19000 Canadiens, lorsque ceux-ci apprennent que leur départ se trouve remis pour la troisième fois. La répression fait cinq morts et une trentaine de blessés. Les autorités, après avoir accordé l'amnistie générale et une avance de paye, promettent l'accélération des retours. Des scènes équivalentes surviennent en 1945 et en 1946 parmi des soldats d'Afrique de l'Ouest qui, après avoir combattu en Birmanie, ont été maintenus dans des camps des Indes, sous le commandement d'officiers sans expérience. En février 1946, 7000 marins de la flotte indienne se mutinent. L'ordre est rétabli au prix de plus de 200 morts.

C'est surtout après la Deuxième Guerre mondiale que des troubles touchent des unités de l'armée française. Dès septembre 1944 un responsable militaire de la Première Armée, écrit: «Malgré la sollicitude des cadres français splendides qui connaissent l'indigène et l'aiment, le moral du Marocain n'est pas bon, celui de l'Algérien évolué est mauvais. Une amertume certaine est en train de se muer en colère sournoise. Quant aux Français, ils déplorent le fossé qui ne se comble pas entre eux et les FFI, entre l'Armée d'Afrique et la nation». À la même époque, le général Brosset, qui commande la 1^{re} DFL, souligne aussi une baisse du moral des Sénégalais et des originaires du Pacifique. À partir du moment où la quasi-totalité du territoire national est libéré, ceux-ci s'étonnent du petit nombre de métropolitains qui viennent les renforcer. Ils se plaignent aussi du manque de permissions. Les Noirs remplacés par des Européens dans le cadre des opérations dites de «blanchiment», officiellement destinées à leur éviter les rigueurs de l'hiver, ne sont guère satisfaits, car les opérations de retrait du front et d'installation dans des camps de l'arrière laissent beaucoup de place à l'improvisation. Le rapatriement s'effectue avec lenteur. Toute une série d'incidents éclatent de la fin 1944 au mois d'août 1945, dans des ports ou des villes de garnison.

C'est sans doute l'affaire de Thiaroye, en décembre 1944, qui a marqué le plus profondément les mémoires. Dans ce camp, situé près de Dakar, se trouvent 1200 tirailleurs qui, après avoir été faits prisonniers en juin 1940, ont passé quatre ans dans des camps du nord-est de la France, et ont été ramenés en Afrique pour être démobilisés. Ils refusent d'envisager de quitter le camp avant le versement immédiat de leurs arriérés de solde, primes de démobilisation, indemnités, et séquestrent même quelques officiers dont un général. La répression fait 35 morts et de nombreux blessés.

⁴ P. 13.

45 soldats sont traduits devant un tribunal militaire, qui prononce 34 condamnations, dont six à dix ans de prison. Les derniers détenus seront graciés à la demande de Léopold Sédar Senghor, alors député du Sénégal et lui-même ancien combattant, par le président de la République Vincent Auriol, lors d'un voyage en juin 1947.

Les réformes politiques

Les dirigeants des empires français et britannique ont présenté leur cause comme celle de la liberté. Cette valeur imprègne profondément les programmes proposés par les présidents américains, aussi bien Wilson dans ses Quatorze points en 1918 que Roosevelt dans la Charte de l'Atlantique en 1941.

Dans les Dominions, l'évolution était largement en marche avant 1914. Il est certain que la guerre l'a confortée. Le maréchal Smuts déclare: «L'empire britannique qui entra dans la guerre n'est pas le même que celui qui en est sorti». Sous l'influence d'hommes comme Lord Milner, le concept de *Commonwealth* commence à se substituer à celui d'*Empire*. En 1931, le statut de Westminster affirme solennellement l'égalité du Royaume-Uni et des Dominions dans une commune allégeance à la Couronne. Ces derniers prennent soin, en entrant en guerre au mois de septembre 1939 à la suite de la Grande-Bretagne, de souligner qu'il s'agit là d'une décision souveraine, en la décalant de quelques heures ou de quelques jours.

Il n'en va pas de même dans les colonies. Les réformes politiques consenties après 1919 paraissent la plupart du temps bien insuffisantes aux élites. Aux Indes, l'opinion est frappée par la tuerie d'Amritsar, où près de 400 participants à un meeting périssent sous les balles britanniques, et où commence à se développer l'action de Gandhi. En Afrique du Nord française, les revendications les plus modérées sont repoussées avec hauteur. En revanche, la promotion du député du Sénégal Blaise Diagne aux fonctions de Haut Commissaire de France en AOF (1918-1923), puis de Secrétaire d'État aux colonies (1931-1932), si elle cache un profond immobilisme, est considérée avec faveur par l'opinion africaine et afro-américaine, comme symbole à la fois de la générosité de la République et de la promotion de l'homme noir.

En 1945, la fin de la guerre s'accompagne d'agitations et de répression. Le 8 mai 1945 est marqué en Algérie par des manifestations nationalistes qui dégénèrent en insurrection, écrasée au prix d'un bilan évalué à une dizaine de milliers de morts. En septembre 1945, à Douala, au Cameroun, une grève générale dégénère en émeute. L'agitation se prolonge avec la très grave insurrection de Madagascar (1947), les émeutes de Gold Coast de 1948, de Côte-d'Ivoire en 1949-1950. Malgré tout, des réformes réelles, comme la suppression du travail forcé, l'application des libertés politiques et syndicales, l'affectation d'importants crédits à la modernisation des infrastructures et des techniques agricoles ramènent le calme. Aux Indes, les émeutes de Calcutta d'août 1946, qui voient s'affronter hindous et musulmans, soulignent l'impuissance croissante des Britanniques et le clivage de plus en plus irrémédiable entre les communautés et entraînent l'indépendance précipitée d'août 1947.

Les anciens combattants

On s'intéressera essentiellement ici aux anciens des troupes indigènes, faute de temps et de documentation. On peut signaler tout de même l'intérêt qu'il y aurait à étudier les vétérans et anciens combattants d'origine européenne. Les associations d'anciens combattants européens ont ainsi tenu une place importante dans la défense de l'Algérie française pendant la guerre d'Algérie.

- *Traits d'ensemble*

Comme ceux d'Europe, ils éprouvent une immense fierté, confortée par les ordres du jour et les innombrables déclarations des autorités civiles et militaires. Comme eux aussi, ce sont des hommes éprouvés par les privations, la violence des combats, la rigueur de la discipline, mal compensée par la solidarité des camarades, les souvenirs communs du pays. Plus que ceux d'Europe, ils ont souffert d'être éloignés de leur pays et de leurs familles. Mais en même temps, l'expérience de la vie militaire les a initiés à des vêtements différents, souvent plus confortables, en tout cas analogues à ceux des Européens, à une nourriture nouvelle et plus abondante, à de nouvelles distractions. Elle est surtout originale pour ceux qui ont servi en Europe. Les tirailleurs noirs et nord-africains ont pu, au cours de leur permission, prendre contact avec la vie et la société française, voire allemande, pour ceux qui ont servi dans des troupes d'occupation. Certains ont été accueillis dans des familles, chose à peu près inconnue aux colonies. Des idylles ont pu se nouer avec des femmes européennes, chose rarissime aux colonies.

De retour chez eux, ils ne se résignent pas toujours facilement à se soumettre de nouveau à la vie traditionnelle. La soumission aux anciens et aux notables leur pèse. En AOF, des chefs dénoncent l'arrogance des démobilisés, et les accusent d'avoir acquis au service des habitudes de paresse qui les poussent à la délinquance. Beaucoup en revanche jouissent dans le peuple de la considération que leur vaut leur maîtrise apparente des «manières de Blancs»: ils fument le tabac, connaissent quelques mots de Français, peuvent exhiber des «papiers» officiels. On admire leurs actions militaires, dans une société dans laquelle le guerrier jouit d'un grand prestige. Par ailleurs, les anciens combattants bénéficient de quelques avantages: certains touchent des pensions d'invalidité; des emplois, généralement peu qualifiés (plantons, garde-champêtres) leur sont réservés. L'accès à diverses fonctions, comme celles de chefs de douar (caïds) en Algérie leur est facilité. Leurs enfants se voient accorder la préférence dans l'attribution de bourses d'études.

Une partie d'entre eux, malgré tout, sont déçus par les conditions qui leur sont faites. La qualité d'ancien combattant n'implique pratiquement jamais l'égalité des droits civiques. En AOF, les anciens combattants et leurs familles auraient dû, en vertu d'un décret, être dispensés des obligations liées au statut dit de l'indigénat (impôt de capitation, prestations, punitions administratives). En réalité, les autorités qui craignent que ces privilèges ne soient réclamés par l'ensemble des populations, se dispensent d'appliquer systématiquement ces dispositions. La prime de démobilisation est versée en une seule fois, et souvent dépensée en achats de prestige. Par la suite, comme en Europe, la hausse des prix réduit la valeur des diverses allocations. Certains colonisateurs ont une attitude encore plus rétrograde: au Congo belge, il faut attendre 1947 pour que la peine du fouet cesse d'être appliquée aux gradés de la Force publique, qui a pourtant envoyé des détachements au Nigeria et en Égypte.

- Associations et action politique

En Afrique du Nord, la création d'associations est largement patronnée par les autorités, à l'initiative de l'œuvre des *Amitiés africaines*, présidée par le maréchal Franchet d'Espèrey (1935). Celle-ci se propose d'aider les anciens combattants en matière de démarches administratives, de soins médicaux, ou en construisant des foyers, les *Dar el-Askri* («maisons des soldats»). En AOF, l'organisation paraît plus spontanée, notamment après la Deuxième Guerre mondiale, par exemple au sein de

l'Association des Anciens combattants et des victimes de la guerre de l'AOF (AACVGAOF), présidée par Papa Seck Douta. Sous la pression de ces groupes, les autorités accélèrent le versement des pensions dues aux ayants droit ou à leurs familles, et construisent des foyers ou maisons du combattant, à l'imitation de celles d'Afrique du Nord. L'égalité des pensions avec les Français leur est consentie; en revanche l'indexation sur les prix prendra fin avec l'indépendance, ce qui a entraîné jusqu'à aujourd'hui un ressentiment compréhensible.

En Afrique du Nord, les autorités françaises pensent pouvoir compter sur les anciens combattants musulmans des deux guerres, qui figurent avec leurs drapeaux dans les cérémonies officielles, et qui, pour beaucoup, ont conservé un grand souvenir de leurs années passées sous les armes. La participation d'anciens combattants musulmans aux manifestations apparaît comme un gage du succès de la formule de souveraineté française. En réalité, ils ne constituent jamais une force politique, mais apparaissent au mieux comme une survivance. Certains payent de leur vie leur attitude, notamment lors de la guerre d'Algérie. En Afrique de l'Ouest, en revanche, ils peuvent peser par leur présence dans les élections, auxquelles ils sont admis dans un système à suffrage restreint.

Y a-t-il pour autant une expression particulière des anciens combattants? Cela paraît douteux. Il est indéniable que certains ont acquis, au contact de l'Europe, une nouvelle conscience politique et de nouvelles pratiques d'action. Le premier journal dahoméen, la *Voix du Dahomey*, a ainsi été fondé en 1920 par un ancien combattant, Dorothée Lima. Le premier syndicat de Saïgon est créé par un ouvrier, Tô Duc Thang, qui a participé aux mutineries de la mer Noire. En 1945, un sergent noir proclame lors d'un meeting que le Noir des Antilles «devrait être libre de se gouverner lui-même». Après 1954, le FLN algérien comptera des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, comme l'ancien adjudant Ahmed Ben Bella. Mais on chercherait en vain un message comparable à celui qu'Antoine Prost a dégagé pour les anciens combattants français de la Première Guerre mondiale. La guerre a été, pour les combattants «indigènes» une expérience importante, mais n'a constitué qu'un des innombrables aspects des voies de l'émancipation de leurs peuples.

Conclusion

Pour rester fidèle au projet de départ, on serait très tenté d'insister sur les analogies entre les peuples coloniaux et les peuples non coloniaux. L'homme colonial pendant et après la guerre, est avant tout un homme, qui réagit en fonction de la condition humaine avant d'être sensible à la particularité de sa situation. La guerre n'épargne pas plus les outre-mers que les territoires des métropoles. Elle appelle les hommes au combat, et les plonge dans des souffrances analogues. Elle impose des efforts aux populations de l'arrière. Elle inflige des pénuries, voire des famines. Elle se traduit parfois par des occupations. Comme partout, elle est un puissant facteur, ou en tout cas un accélérateur, de changement, et de remise en cause de l'ordre établi. Cet ordre étant avant tout colonial, faut-il s'étonner de le voir ébranlé comme peut l'être l'ordre social en Europe et en Russie? La création de l'ONU en avril 1945 marque la volonté des États-Unis d'édifier sur ces décombres une société internationale égalitaire.

UNIVERSITÉ DE PARIS-IV

BIBLIOGRAPHIE

- Catherine Akpo, *L'AOF et la Deuxième Guerre mondiale*, Karthala, 1996.
- Maurice Albord, *L'Armée française et les États du Levant (1936-1946)*, CNRS, 2000.
- Gilles Aubagnac, «Les troupes noires dans le contexte de l'armée B en 1944 entre gestion politique et gestion des effectifs», dans *Les Troupes de Marine*, p. 183-197.
- Serge Barcellini et Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi. Les lieux du souvenir de la Deuxième Guerre mondiale en France*, Plon, 1995.
- Claude Carlier et Guy Pedroncini, *Les troupes coloniales dans la Première Guerre mondiale*, Economica, 1997.
- Anthony Clayton, *Histoire de l'armée française en Afrique, 1830-1962*, Albin Michel, 1994.
- A. Clayton and D. Killingray, *Khaki and Blue: Military and Police in British Colonial Africa*, Athens, Ohio, University Center for International studies, 1989.
- Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*, Bruxelles, 1946.
- Colette Dubois, *Le Prix d'une guerre, AEF, 1911-1922*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985, multigr.
- Eugène-Jean Duval, *La révolte des sagaies. Madagascar, 1947*, L'Harmattan, 2002.
- Myron Echenberg, *Colonial Conscripts, the Tirailleurs sénégalais in French West Africa, 1857-1960*, London, James Currey, 1991.
- Henri Eckert, *Les Militaires indochinois au service de la France (1859-1939)*, thèse Paris-IV, 1999, dactyl.
- Jacques Frémeaux, «La participation des contingents d'outre-mer aux opérations militaires (1943-1944)», Institut d'histoire des conflits contemporains, Colloque international *Les Armées françaises pendant la seconde guerre mondiale 1939-1945*, Fondation pour les Études de Défense nationale, 1986, p. 355-363.
- Jacques Frémeaux, *Les Peuples en guerre, 1911-1946*, Ellipses, 2004.
- Jacques Frémeaux, «Troupes de couleur et troupes blanches», *Revue historique des Armées*, n° 1, 2000, p. 19-30.
- général R. Huré (dir.), *L'Armée d'Afrique, 1830-1962*, Lavauzelle, 1977.
- Lawrence James, *The Rise and Fall of the British Empire*, London, Abacus, 1994.
- Vincent Joly, *Une colonie dans la guerre: le Soudan français, 1939-1945*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, 2003, dactyl.
- Éric Labayle, *Byng Boys, les Canadiens dans la Grande Guerre, 1914-1918*, E/L, 1999. CID
- N.-H. Lawler, *Soldiers of misfortune, Ivoirien tirailleurs of World War II*, Athens, Ohio University Press, 1992.
- Christine Levisse-Touzé, *La Guerre en Afrique du Nord (1939-1943)*, A. Michel, 1998.
- Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée, la guerre de 1914-1918 et le dernier quart du XX^e siècle*, Genève, Droz, 1981.
- Marc Michel, *L'Appel à l'Afrique, contributions et réactions à l'effort de guerre français en AOF (1914-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982. Nouvelle édition *Les Africains et la Grande Guerre*, Karthala, 2003.

Marc Michel, «Mythes et réalités du concours colonial: soldats et travailleurs d'outre-mer dans la guerre française», in Becker (Jean-Jacques) et Audoin-Rouzeau (Stéphane), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Centre d'histoire de la France contemporaine, université de Paris-X/Nanterre, p. 393-409.

Oxford Companion to Australian Military History, Oxford University Press, 1995.
CIDw

Belkacem Recham, *Les Musulmans algériens dans l'armée française, 1919-1945*, L'Harmattan, 1996.

Albert Sarraut, *La Mise en valeur des colonies françaises*, Payot, 1923.

Edward Dennis Sokol, *The Revolt in Russian Central Asia*, Baltimore, 1953.

Chantal Valensky, *Le Soldat occulté. Les Malgaches de l'armée française, 1884-1920*, L'Harmattan, 1995.